

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.50

Pour les annonces à longs termes, conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ADMINISTRATION

"LE CANADA," QUOTIDIEN, Le seul journal français à Ottawa. Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL," HEBDOMADAIRE, Renfermant les matières de l'édition Quotidienne.

Abonnement, \$1 par année seulement. Les deux éditions payables à l'avance.

Impressions de LUXE et de COMMERCE exécutées avec soin et promptitude, en plusieurs couleurs, Argent, Or, Bronze, etc., d'un fini supérieur.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés avec soin.

S'adresser à Mr l'Administrateur du "CANADA," OTTAWA.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 5 Novembre 1884

CLEVELAND ELU

L'élection d'hier pour la présidence des Etats-Unis, s'est terminée par la victoire du parti démocrate, si les rapports du télégraphe sont vrais.

Cleveland a réuni 219 votes et Blaine n'en a obtenu que 182.

Nous reviendrons sur ce sujet dans un numéro subséquent; mais, en attendant, nous félicitons le parti démocrate et son Président.

QUE CROIRE ?

La feuille de M. Pacaud annonce que lors de l'élection de Mégantic un grand nombre de personnes s'étaient réunies aux bureaux du Canadien pour avoir des nouvelles; et, que la victoire de M. White a été tapageusement acclamée par tout le monde présent.

A ce sujet, nous aimerions à apprendre de M. Tarte s'il était de ceux qui ont applaudi.

Il fait toujours bon, en effet, de connaître ses alliés et ses ennemis.

CETTE QUESTION DES \$5 000

L'enquête Martel-Mercier touche aujourd'hui à sa fin.

Le nombre des témoins produits de part et d'autre, le travail accompli en faveur et en opposition de cette affaire par les deux partis politiques qui se disputent l'opinion publique dans la province de Québec, tout enfin témoigne irrécusablement de la gravité de l'accusation que le Dr Martel, député de Chambly, lançait de son siège en Chambre, à la dernière session, contre le chef de l'opposition, l'honorable M. Mercier.

Maintenant, cette accusation qui, si elle est reconnue fondée par les pairs du député de St Hyacinthe, les membres du parlement de Québec, le flétrira à jamais dans la considération et l'estime populaires, a-t-elle été justifiée devant la Commission chargée de prendre connaissance de tous les incidents de la preuve, qu'accusateur comme accusé ont eu le parfait loisir, en restant dans les prescriptions de la loi, d'établir et de parfaire en faveur de leurs prétentions respectives?

Nous ne voulons certes pas empêcher sur les privilèges du comité d'enquête; nous ne voulons pas non plus présumer de la conviction qui dictera son rapport. Mais, à la face des témoignages, devant la lettre même de la preuve, en présence des déclarations personnelles de M. Mercier, nous sommes obligés de rester convaincu que le Dr Martel a fait un procès formidable à son adversaire, que le chef de l'opposition de Québec demeurera coupable aux yeux de l'opinion publique, quand même il ne serait pas flétri ouvertement par le résultat de l'enquête.

S'il est, en effet, un homme qui doit tenir au respect personnel, à l'indépendance du caractère et du cœur, ce doit assurément être l'homme politique; surtout, lorsqu'il a été choisi par un groupe de ses compatriotes, pour représenter leurs idées, pour être le gardien de leur bonne réputation et de leur honneur, pour faire valoir et sauvegarder leurs droits, en veillant à ce que leurs ne sacrifie et ne blesse l'intérêt public.

M. Mercier était dans la position de cet homme. Elu chef par la majorité des membres de son parti, il devait tenir haut et ferme, dans quelque situation qu'il pût se trouver placé, quels que fussent être ses sympathies et ses intérêts personnels, le drapeau dont il avait accepté la garde et qu'il avait promis de tenir en dehors de toutes les atteintes de l'ennemi, de garder inviolable et inviolé.

Or, il est avéré, aujourd'hui, que ce même homme a abandonné, en retour d'une somme de \$5,000, une poursuite en déqualification qu'il avait auparavant déclarée juste et bien fondée, dont le succès aurait eu des avantages immenses pour son parti, puisqu'il devait éliminer de la scène politique le chef même du gouvernement d'alors.

Les amis du député de St-Hyacinthe, pour éviter du discrédit à leur cause, déclarent bien haut que M. Mercier n'a agi en cette occasion que sous un mobile de générosité et de désintéressement. Nous admettons le dévouement de ces hommes et nous voudrions pouvoir le croire, car il nous fait toujours peine de constater une mesquine ambition, la trahison lâche et systématique, quelque part où elles existent. Mais, les faits sont là; les aveus de l'inculpé lui-même sont là; la déclaration de M. David est là; le témoignage de M. Geoffrin est là; la déposition de M. Benjamin Trudel subsiste intégralement quoiqu'on ait tenté contre lui; et, de tous ces éléments, il ressort d'une manière évidente, indiscutable, que M. Mercier s'est laissé tenter par l'argent de ses adversaires; qu'il a exercé une pression auprès de ses amis pour les amener à ses vues, et qu'enfin il a exploité la position qu'il s'était ainsi faite par la duplicité et le mensonge, pour obtenir une somme de \$5,000 à laquelle il n'avait aucun droit.

On a, à la vérité, contesté la crédibilité d'un des témoins, M. Trudel, qui a servi de principal entre-metteur entre le chef de l'opposition et ses adversaires. M. Trudel est un libéral avoué; il a toujours joui de la confiance de ses chefs, qui lui empruntaient même de l'argent quand ils étaient dans un engagement embarrassé. Aujourd'hui que sa sincérité est

compromettante pour ses intimes d'autrefois, on le trouve criminel et on veut le jeter pardessus bord.

Nous ne sommes ni l'ami, ni le défenseur de cet homme; mais la conduite de ses anciens admirateurs nous paraît souverainement injuste, et nous ne savons pas pourquoi il nous faudrait plutôt croire à leur parole qu'en la sienne. Eux sont parties intéressées, tandis que lui ne doit rien à personne, pas même la balance d'un billet de \$500.00.

M. Trudel vient, d'ailleurs, de faire entendre à Québec près de quarante témoins, choisis parmi les sommités des professions libérales et des citoyens. Tous ont juré qu'ils le croiraient sous serment, le jugeaient un homme respectable et honnête.

L'ingratitude de M. Mercier ne lui aura donc servi de rien. Quoi qu'il fasse, en effet, quoique ses suivants puissent l'entourer, pourrions-ils jamais faire oublier, qu'après avoir reçu \$5,000 sans même payer un pourboire à l'homme de confiance qui les lui avait remises, il s'adressait à ce même homme, M. Trudel, quelque temps plus tard, lui demandant de reprendre une partie de cette somme et de lui délivrer un certificat d'honorabilité attestant qu'il n'avait touché que la somme de ses frais en toute cette affaire.

C'est ici un brutal que personne ne pourra détruire. Il établit clairement que cette transaction des \$5,000 était une sale affaire de la part du chef de l'opposition.

M. Mercier est redevable de sa conduite à l'opinion publique; nous demandons que justice soit faite. Il a assez longtemps joué à l'honnêteté et à l'indignation; qu'on le marque aujourd'hui du signe des traîtres et du stigmate de ceux qui se vendent!

LES FAITS DU JOUR

Le choléra a enfin disparu à Naples. Pendant les 74 jours qu'il a sévi il a fait 7,025 victimes.

Sa Grandeur Monseigneur Z. Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, est à Ottawa depuis hier.

La tempête d'hier a empêché le Québec, de la ligne Richelieu, de faire son trajet ordinaire de Québec à Montréal.

Environ 900 têtes de bétail bestinées aux marchés de Montréal, ont été débarquées à la Pointe Saint-Charles depuis vendredi.

Une nouvelle victime parmi les batailliers canadiens de l'expédition du Nil. On ne connaît pas encore le nom de ce dernier noyé.

L'honorable M. Laurier a refusé de comparaitre comme témoin devant la commission qui siège à Québec, dans l'affaire Mercier.

Notre excellent confrère et compatriote, M. Ferlinus Gagnon, de Worcester, était à St Hyacinthe avec madame Gagnon, dimanche.

Le Great Eastern a été loué pour le transport des produits anglais qui figureront à l'exposition de la Nouvelle-Orléans. C'est le même bateau qui a servi à poser le câble transatlantique.

Monseigneur J. T. Duhamel descendra de nouveau à Québec, lundi prochain, pour assister à une séance du Conseil de l'Instruction Publique.

On fait signer des requêtes à Toronto, priant le gouvernement fédéral de faire construire une nouvelle salle d'exercices militaires en cette ville.

M. Moise Fernando David, député protonotaire à Montréal, est mort hier à l'âge de 42 ans.

Il avait autrefois été attaché à la rédaction de la Minerve.

Cinq mille trois cents soldats partent de France pour renforcer l'armée du Tonquin. Ils se mettront en route avant le 15 courant. Le second contingent partira une quinzaine plus tard.

La conversion de l'ex-Père Curci a fait sensation en Europe. Le 17 octobre, l'Unita catholica annonçait que l'abbé Curci avait été chargé par l'archevêque de Florence, Mgr Ceconi, de prononcer, le dimanche suivant, 29 octobre, en l'église Saint-Gaëtan de Florence, un discours pour remercier Dieu de ce que la ville a été délivrée du choléra.

Le même journal annonçait que le Saint-Père avait daigné envoyer son portrait avec une lettre autographe à l'abbé Curci.

Il paraît que l'élection de Beauce s'est accomplie de la part de nos loyaux ennemis, les libéraux, suivant toutes les prescriptions de la morale rouge.

Notre excellent confrère du Courrier du Canada mentionne, à ce sujet, qu'entre autres petites manœuvres, les agents de M. Poirier auraient acheté d'un seul marchand, à St Joseph, la veille de l'élection, pour \$500 de whiskey; et il offre d'établir ce fait.

La défaite de M. Poirier n'a pas dû décidément alors se produire à Gostiers secs.

ON DEMANDE

Immédiatement une nourrice. S'adresser au Dr Logan, rue Albert. 4-11 3f

LE CHAT.

Le chat, à proprement parler, n'est pas un animal portant fourrure.

Les exigences du commerce, cependant, et un appauvrissement chronique du marché monétaire, ont porté à sa peau une valeur que les faits ne justifient pas.

Sous le titre générique de Sealskin, elle a été en usage durant un quart de siècle, et comme sa production est en réalité insupportable, le marché de fourrures sera longtemps encore sans manquer d'approvisionnement.

Je répète que le chat n'est pas un animal portant fourrure. Il était à l'origine considéré comme un instrument musical; mais, on comprend qu'il est absolument impossible pour un chat de contribuer à un concert dans l'arrière-cour et de faire partie du manteau de Sealskin d'une dame à un même instant.

Le chat n'est pas pris au piège comme le renard, l'ours et le castor. On le tue à coups de tire-bottes et de vieilles hontelles, bien que l'expérience démontre qu'un p. d'eau chaude, versé à propos, est un efficace moyen de le faire mourir.

L'hécatombe des chats chaque année est considérable; au printemps surtout elle gêne la circulation des rues.

On dit que le conseil de ville a l'intention d'utiliser les chats morts en faisant de leur peau des Toques Officielles. Cela sans doute augmenterait la dignité des Conseillers, mais le gouvernement d'Ontario, qui n'aime pas le pittoresque, désavouera probablement cet acte, et une quantité considérable de matières brutes se trouveront ainsi sur le marché.

Cela réduira les prix de certaines fourrures, mais les demandes toujours croissantes ne permettent pas d'espérer que cette baisse soit permanente.

R. J. DEVLIN.

ABANDON DU COMMERCE DE DETAIL

Nous avons décidé de discontinuer notre commerce de détail de marchandises sèches et nous offrons aujourd'hui tout notre assortiment à un

IMMENSE SACRIFICE

Toutes nos marchandises sont marquées à moins du prix coûtant.

Notre Vente a Sacrifice

Est maintenant commencée et se continuera jusqu'à ce que tout le fonds soit vendu SANS RESERVE.

Le stock s'élève à \$75,000, et il faut qu'il parte.

RUSSELL, GARDNER & CO. 66 & 68 Rue SPARKS.

CHAPEAUX D'AUTOMNE

Grande variété de Chapeaux pour hommes, enfants, etc., à des prix très réduits.

FOURRURES

Assortiment complet de Fourrures de toutes espèces, tel que Robes pour voitures, Capots, Manteaux, Manchons, Casques, etc., chez

H. L. COTE 128, Rue Rideau

MODES

AVIS SPECIAL

Je vends actuellement des chapeaux en feutre très fins pour dames.

- Chapeaux Noirs
Chapeaux Bruns
Chapeaux Roussatres
Chapeaux Myrtle
Chapeaux Bronze
Chapeaux Gris

LES CHAPEAUX SONT FAITS A LA DERNIERE MODE \$1.25 PRIX, \$1.25

Nouvelles marchandises dans tous les départements chez

A. Woodcock, 39, RUE SPARKS.

A. A. ADAM,

Avocat, Procureur, Notaire, Solliciteur et Collecteur. Bureau: chez MM. O'Gara & Remon, No. 59, rue Sparks, Ottawa

Chemins de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION D'EST.

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT

Ligne Courte

ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Arrangements d'été commencent Lundi, 11 Aout 1884.

Table with 5 columns: Ligne, Ottawa, Montreal, Arr. à Ottawa, Arr. à Montreal. Rows for Laisse Ottawa, Arr. à Montréal, Laisse Montréal, Arrive à Ottawa.

D'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884:

- L'Express du jour quitte Ottawa à 12.15 pm
Arr. à Toronto à 10.00 pm
du soir quitte Ottawa à 11.35 pm
Arr. à Toronto à 8.45 am
du jour quitte Toronto à 8.00 am
Arr. à Ottawa à 6.55 pm
du soir quitte Toronto à 7.40 pm
Arr. à Ottawa à 4.50 am

Chars palais élégants sur les trains du jour. Chars dorés somptueux sur les trains du soir.

Connections à Smith's Fall, pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc; aussi pour le chemin de fer Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.

Connections à Toronto pour tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest. Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table du départ des trains pour le haut de l'Ottawa et tous les autres stations locales et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.

49 RUE ELGIN, G. W. HIBBARD,

Assistant-Agent-Général des Passagers, ARCHER BAKER,

Surintendant-général, W. C. VANHORNE, Vice-Président.